Réunion du comité de direction ASCET
30 novembre 2018

Présents :

Maryline LAVAUD	Gérard GASNET	Jean-Marc THOMAZON
Bernadette DUSSOT	Jean-Louis LEGAY	Daniel MALLERET
Thierry VIEIRA	David CLARISSAC	Delphine FAUVET
André FIALAIRE		

Invité : Frédéric BLONDET (DIRCO, CEI de La Souterraine).
Excusés : Christian CARENTON, Ariane AUBLE.

Compte-rendus :
CR du 27/03/2018 (AG + AG exceptionnelle + après-midi) : RAS, validé par le comité.
CR du 07/09/2018 : RAS, validé par le comité.

Etangs de l'ASCET23 :
- travaux terminés, CR de l'AG du syndicat des étangs à venir (présent : Gérard GASNET).
- Courrier DIRCO de fin de chantier souhaitée par la DDT23.

Réunion URASCE à Guéret (25/10/2018) :
Pas de CR à ce jour.
La subvention de 500€ prévue pour le Mondial de l'automobile pourrait être donnée aux rescapés des inondations dans l'Aude (idée de Maryline).
Mail pour jeu BFM non reçu par l'ASCET23.
Prochaine réunion le 21/02/2019 dans le 86.

Dictée :
l'ASCET23 arrive 2è au niveau du nombre de participants (19) derrière le 46 et place une personne à la 2è place du classement individuel. Chèque « culture » offert à tous les participants (adhérents ou non) + 2 chèques aux 2 premiers adhérents ex-aequo.

Futur voyage (mai 2019) :
Voyage en Pologne : seulement 19 inscrits. Propositions de partir avec un autre groupe en partage (1415€) ou l'ASCET23 seule avec une hausse du prix (1625€). Ces 2 propositions sont rejetées ce jour par le comité.
Autres propositions :
_Majorque (pour 25 à 29 personnes) : 6 jours pour 809€ ou 8 jours pour 1135€.
_Sicile (pour 20 à 24 personnes) : 1 semaine pour 1259€.
_Monténégro (pour 45 personnes) : 1 semaine pour 1285€.
_lacs italiens : 6 jours pour 895€.
Le comité vote pour les lacs italiens, un descriptif sera envoyé mi-décembre aux adhérents.

Mondial Auto-Moto (06/10/2018):
sortie régionale annulée.les 2 inscrits creusois sont partis finalement le 13/10/2018 avec le COS du CD.

Tête de veau (27/10/2018) :
40 personnes, que des retours positifs, remerciements à tous les bénévoles et plus particulièrement à Gérard pour l'obtention de la salle. Etudier la diminution des tarifs.

Puy du Fou (05 et 06 octobre 2019) : :
Tarif de 43,20€ au lieu de 54€ (grand parc + spectacle mais sans Cinéscéni). Hôtel en supplément. Daniel étudie un déplacement de 2-3 jours.

Pierre et Vacances 2019 :
Le comité choisit La Plagne (2730€). OK pour contrat de 8 semaines. La 1ère sera pour la FNASCE (séjour gratuit).
Rappel : les demandes de séjour gratuit doivent être déposées avant le 12/01/2019.

challenge « Bab el Raid » :
Diffusé en direct par Roger, adhérent inscrit, à toutes les ASCE

Disneyland et concours « scrabble » : diffusés.

Sortie à Vatan :
A organiser nous-mêmes, peut-être en septembre 2019 (voir planning).

Sortie à Villepinte (24 au 28/02/2019) :
Salon + SIMA, voir avec la DDT pour location du car.

Congrès FNASCE (03 au 06/04/2019) :
Aura lieu à La Pommeraye (49).
17610€ TTC dépensés pour les logiciels OSCAR et ANGELA.

Arbre de Nöel (12/12/2018) :
Bons lancés et jouets récupérés avant le 26/11/2018.
Le tri aura lieu le 01/12/2018, rdv à 09h00 à la DDT.
Le 12 seront présents pour l'ASCET : Jean-Louis, Gérard, Maryline, Delphine, Daniel, Thierry, Bernadette , David (+ fourgon).
Appel à lutins lancé par la DDT
Une réunion DDT/ASCET aura lieu le 04/12/2018.
Confirmer sa présence auprès de Pascal FAUVET pour le restaurant à midi (13,50€) et le soir (20€).
La convention DIRCO a été signée le 28/09/2018 (500€ + 40€ par enfant).
La convention DDT a été signée (446,76€).
La DDT se charge du goûter et du vin d'honneur.
L 'ASCET se charge de la convention pour la salle (1000€ de caution + 220€ de location).
Le comité valide ce jour la présence de Cheyenne pour 380€.
Le spectacle (un magicien d'Angoulême) est choisi et sera payé par la DDT (950€). Son repas de midi est pris également en charge par la DDT. SACEM : déclaration et paiement par la DDT.
L'ASCET (2680€) paiera en totalité « Petits d'Homme », « Sport 2000 » et une partie de « King Jouet ». Le reliquat « King Jouet » sera payé par la DDT.
86 enfants sont répertoriés pour un jouet.

Foulées Orange (27/04/2019) : :
Date du 27/04 envoyée à « CALORG », calendrier reçu, OK pour le 27/04/2019.
CDCHS 23 : 0,20€ donné par coureur de l'année N-1.
Dossiers à faire auprès de la Préfecture (2 communes), de la CAGG et des secouristes.
Jean-Louis se charge de la liste des signaleurs.
Contacter Jacques VELGHE pour réserver la salle les 26 et 27.
Cette année, la date correspond à l'anniversaire de participants, ne pas oublier...
Coupes à récupérer.

Manifestations à venir :
Galette des retraités et correspondants le 11/01/2019 à 14h00.
Penser à inviter les partenaires.

Et sinon :
Le comité vote ce jour un don de 200€ pour les rescapés des inondations dans l'Aude.
Le comité vote ce jour les mêmes tarifs d'adhésion qu'en 2019, soit 18 et 26€ pour l'année civile 2020 (pour annoncer en AG début 2019).
David remet ce jour à la Présidente sa lettre de démission à compter du 01/01/2019, suite à sa mutation professionnelle à Mulhouse en mars 2019.
La date de l'AG 2019 est fixée au 9 ou 11 avril suivant disponibilité de la salle. Jean-Marc se chargera de réserver les repas au Moderne.
Bernadette indique au comité qu'elle ne se représentera pas à la prochaine AG.
Les 3 sortants sont Thierry, Bernadette et David. Il y aura donc 6 postes à pourvoir.

prochaine réunion le vendredi 11 janvier 2019 à 08h30 au local DDT.

La présidente
Maryline LAVAUD

Les secrétaires
David CLARISSAC et Thierry VIEIRA